

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 42 (1992)
Heft: 3: Philosophie de l'action

Artikel: De re et de corpore
Autor: Casati, Roberto
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-381485>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*DE RE ET DE CORPORE**

ROBERTO CASATI

Résumé

L'auteur analyse les concepts 'de corpore', ceux qui font partie de la structure d'une tentative de mouvoir une partie du corps. Un célèbre argument de Kant suggère que les concepts de gauche et de droite sont 'de re' : ils font référence à une partie de l'espace absolu. En montrant — contre Kant — que cet espace n'est pas physique mais phénoménal, on donne un argument pour l'existence d'individus phénoménaux. Comme les concepts de gauche et de droite sont inéliminables dans la description de certaines actions humaines, on peut conclure que certains concepts 'de corpore' sont 'de re' ; et que certains concepts 'de re' ne sont pas nécessairement externalistes.

Introduction

La présente contribution fait partie d'une recherche plus vaste sur la nature des objets phénoménaux. Les théories représentatives de la perception expliquent notre contact perceptuel avec les objets physiques par l'interposition d'une entité phénoménale qui serait perçue directement et qui constituerait le représentant mental de l'objet physique. En raison d'une certaine symétrie entre perception et action, il me semble important d'examiner la forme que pourrait prendre une théorie équivalente de l'action, que j'appellerai par commodité une théorie «représentative» de l'action, c'est-à-dire une théorie qui interposerait une entité phénoménale entre la tentative et son objet. Mon but n'est pas de soutenir qu'une telle théorie de l'action est plausible, mais, la supposant possible, de montrer qu'elle peut être défendue.

* J'ai bénéficié des commentaires de Jérôme Dokic, Richard Glauser, Kevin Mulligan, Daniel Schulthess et Christine Tappolet. En particulier, je dois à Richard Glauser d'avoir beaucoup amélioré une version précédente de cet essai.

Je limiterai mon propos, toutefois, aux seules actions — et tentatives d'actions — portant sur notre corps ou sur une de ses parties. Je négligerai donc ici les actions et les tentatives portant sur des objets extérieurs. J'étudierai les différentes façons d'attribuer un type de concepts que j'appellerai pour faire court, et sans prétention d'inventer une catégorie nouvelle, les concepts *de corpore*. Ce sont les concepts inclus dans le contenu des tentatives de mouvoir notre propre corps ou une de ses parties.

Partons d'une idée de M. Merleau-Ponty, que celui-ci présente sous une forme curieuse, mais qui mérite une considération attentive: «ce n'est jamais notre corps objectif que nous mouvons, mais notre corps phénoménal»¹. Cette formulation paraît étrange, car il semble incontestable que nous mouvons notre corps physique — sinon, comment nous serait-il possible d'agir sur les objets qui nous entourent?² Mais le contexte de la citation permet de comprendre que ce qui a pour objet le corps phénoménal, c'est la *tentative* de faire un mouvement. Et en effet, le fait que nous essayons de mouvoir notre corps physique, et que nous y réussissons parfois, n'exclut nullement que, pour ce faire, nous essayons de mouvoir notre corps phénoménal. En essayant de mouvoir le second, nous essayons de mouvoir le premier, et parfois nous réussissons à mouvoir celui-ci. Telle serait, dans ses très grandes lignes, une théorie «représentative» de l'action³.

Pour voir comment on pourrait défendre une théorie de ce genre, il faut se pencher sur la question plus précise suivante: quel est le statut de ce que nous essayons de mouvoir quand nous formons l'intention d'effectuer un

¹ «(...) ce n'est jamais notre corps objectif que nous mouvons, mais notre corps phénoménal, et cela sans mystère, puisque c'est notre corps déjà, comme puissance de telles et telles autres régions du monde, qui se levait vers les objets à saisir et qui les percevait.» MAURICE MERLEAU-PONTY, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945 (1990), p. 123.

² Cf. GARETH EVANS, *The Varieties of Reference* (édité par John McDowell), Oxford, Clarendon, 1982, p. 224: «Our conception of ourselves is firmly anti-cartesian: our 'I'-Ideas are Ideas of bearers of physical no less than mental properties», et note 34: «I should argue that the case of our knowledge of our own actions (...) similarly compels upon us an identity between the self and a physical thing: the *agent* — the subject of desires, thoughts, and intentions — is identified with the object in the world that moves and changes.»

³ Il doit être clair que dans ce que j'appelle une théorie «représentative» de l'action, il n'est pas question d'une représentation ou d'une image; en particulier, je ne dis pas que le corps phénoménal représente le corps physique. Je parle d'une théorie «représentative» de l'action uniquement pour marquer la similitude structurelle de cette théorie avec la théorie représentative de la perception. D'autre part, j'utilise le terme «phénoménal» en conformité avec la tradition sur deux points importants: 1) les objets phénoménaux sont porteurs de propriétés apparentes qu'on a raison de ne pas attribuer à des objets physiques extérieurs; et 2) pour les objets phénoménaux, être perçu comme ayant une certaine propriété, c'est avoir une telle propriété.

mouvement corporel? Trois réponses, au moins, peuvent être données à cette question: ou bien (1) le contenu de la tentative a un caractère général; ou bien (2) il porte sur un individu qui est une partie du corps physique; ou bien (3) il porte sur un individu purement phénoménal. Je préconiserai la troisième réponse, me rapprochant ainsi de la position de Merleau-Ponty. L'état de choses qui est l'objet d'une tentative est un état de choses singulier; il est donc représenté à l'aide d'un concept singulier. Et l'individu qui est inclus dans cet état de choses, individu qui lui confère son caractère singulier, est de type phénoménal. Cette thèse donne aux concepts *de corpore* un statut spécial au sein de notre réseau conceptuel, justifiant en partie le caractère exceptionnel qu'on attribue à ces concepts et, en définitive, au corps lui-même.

Mais revenons d'abord à la première des trois réponses mentionnées, celle d'après laquelle *le contenu de la tentative est purement général*. Elle est défendue par C. McGinn, qui dit:

«(...) le contenu de l'expérience perceptive est purement général: est-ce vrai aussi du contenu de la tentative par rapport aux parties corporelles? Il faut admettre que la question est étrange, mais qu'on a le droit de la poser; et la réponse semble bien être que le contenu de la tentative est également général. Supposons qu'on donne un nom à un membre particulier du corps d'un agent — mettons qu'on nomme son bras droit 'Stanley'. Or, quand cet agent essaie de lever son bras droit, devons-nous parler du contenu de sa tentative en disant qu'il essaie de lever Stanley? Cela peut sembler acceptable, superficiellement, jusqu'à ce qu'on réfléchisse au fait que si nous remplaçons Stanley par un autre bras capable de faire tout ce que Stanley peut faire, cela ne changerait rien au contenu de la tentative de l'agent: sa tentative demeurerait la même quant à son contenu, bien que le bras particulier qu'elle concerne soit numériquement différent. Bref, vous essayez bien de lever votre bras, mais le fait que ce soit *ce* bras — un objet physique particulier en dehors de l'esprit — est indifférent par rapport à ce que vous essayez: vous essayez, pourrait-on dire, de lever n'importe quel bras physique qui soit rattaché à votre volonté de la façon appropriée. Cela ne contredit pas le fait que votre tentative soit dirigée vers un bras particulier; elle l'est, mais seulement de la façon dont les expériences perceptives sont dirigées vers des objets extérieurs particuliers: il y a dans les deux cas une notion de contenu qui est indépendante de l'identité de ces objets, et même de leur existence»⁴.

⁴ *The Character of Mind*, Oxford, O.U.P., 1982, p. 92: «(...) the content of perceptual experience is purely general: is this true also of the content of trying in respect to bodily parts? The question is admittedly a strange one, but not unaskable; and the answer seems to be that the content of trying is likewise general. Suppose we give a particular limb of an agent's body a name — say we call the agent's right arm 'Stanley'. Now when this agent tries to raise his right arm should we give the content of his trying by saying that he is trying to raise Stanley? Superficially this may seem acceptable, until we reflect that if we were to replace Stanley with another arm capable of all that Stanley is this would not alter the content of the agent's trying: his trying would stay the same in content though the particular limb

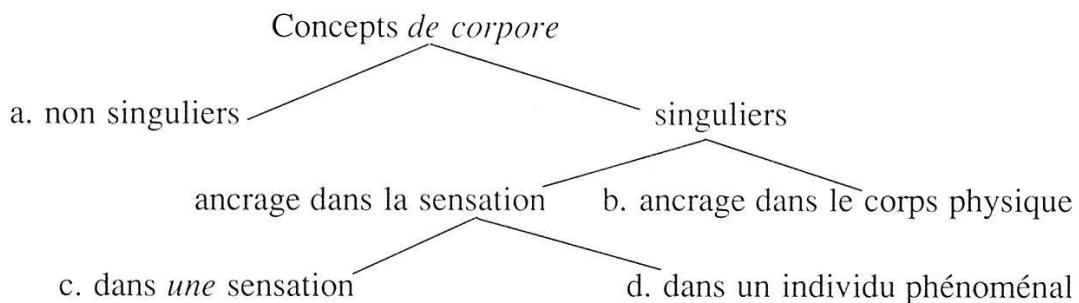
Ce passage suggère que les tentatives de bouger une partie du corps peuvent être conçues de *deux manières* seulement. Ou bien les concepts que nous utilisons pour décrire des parties de notre corps, les concepts *de corpore*, sont purement généraux; ou bien ils incluent une référence à un élément non général. Dans ce dernier cas, ils font référence à un objet spécifié indépendamment d'une fonction quelconque: le corps physique (ou une partie du corps physique) de la personne à laquelle on attribue la possession de ces concepts pour en expliquer les actions. McGinn conclut qu'il faut rejeter la seconde hypothèse au profit de la première. On peut être d'accord avec la partie négative de cette conclusion, sans accepter pour autant la première hypothèse. Car en réalité l'opposition qu'il pose est fausse. McGinn ne prouve pas que le contenu de la tentative est général, mais seulement que sa structure possède un élément fonctionnel⁵. Il devrait encore montrer que ce qui est fonctionnel ne peut pas être singulier (au sens russellien). McGinn ne semble pas s'apercevoir qu'une troisième possibilité lui est ouverte, possibilité suivant laquelle les éléments auxquels on fait référence dans l'attribution de concepts *de corpore*, tout en étant fonctionnels, incluent une référence à un individu.

Je soutiendrai, contre McGinn, que la structure du contenu de la tentative de lever la main gauche ressemble, en un sens, à celle du contenu de la tentative de déplacer la Joconde: dans les deux cas, nous avons affaire à une relation à un *individu*. Ensuite, je m'efforcerai de montrer que cet individu, dans le cas des tentatives de déplacer son propre corps ou une de ses parties, est un individu *phénoménal*. Pour ce faire, je procéderai comme suit. Dans la Section I, après avoir expliqué comment concevoir un corps phénoménal, j'énumérerai certaines caractéristiques générales des concepts afin d'obtenir une classification de ces derniers. Je montrerai que les concepts *de corpore*, tout en étant fonctionnels, peuvent être singuliers. Je discuterai donc la notion, présentée dans le texte cité de McGinn, de «n'importe quel objet qui soit lié à votre volonté de la façon appropriée», notion qui donne la spécification fonctionnelle de l'objet de la tentative. Puis, dans la Section II, j'essaierai de montrer que cette notion presuppose une référence ou bien à un individu physique (le corps physique ou une de ses

it is engaged with would be numerically different. In short, you do try to raise your arm, but its being *that* arm — a particular physical object outside the mind — is immaterial to what you try: you try, we might say, to raise *whichever* physical arm is appended to your will in the appropriate way. This is not to deny that your trying is directed at a particular limb; it is so directed, but only in the way that perceptual experiences are directed at particular external objects: there is a notion of content for both which is independent of the identity of these objects and even of their existence.»

⁵ J'utilise ici le terme «fonctionnel» pour parler des fonctions qui sont attribuables à des artefacts ou à des parties de notre corps.

parties), ou bien à un individu phénoménal. Je tenterai, alors, de rejeter la première hypothèse, en m'appuyant sur la discussion kantienne de la distinction des parties énantiomorphes de l'espace⁶. Il en résultera que les concepts *de corpore* occupent, dans le schéma suivant, la position indiquée par (d):



Enfin, dans la Section III, j'apporterai des précisions sur des points incidents que mon argumentation aura soulevés, et je répondrai à quelques objections possibles.

I. Distinctions préliminaires et présentation de l'argument

Comment concevoir un corps phénoménal? Pour rendre clair le concept de corps phénoménal, on peut emprunter un procédé à la philosophie de la perception. Dans la littérature psychologique on a souvent présenté l'expérience du bras fantôme. Lorsqu'une personne a subi une amputation du bras, elle peut avoir l'impression de posséder encore ce bras. Elle a l'impression trompeuse, par exemple, de sentir une douleur dans la main ou de pouvoir la contracter. La description la plus simple de l'expérience est de dire qu'on sent une douleur dans un bras fantôme, et qu'on essaie de contracter une main fantôme. Les propriétés du bras qu'on n'a plus sont transférées d'office à un individu purement phénoménal. Par extension, je dirai que le corps phénoménal est ce dont le bras fantôme est une partie. Plus exactement, le corps phénoménal est l'individu dont les parties pourraient toutes être des membres fantômes. Mais je ne veux préjuger en rien de la nature du corps phénoménal. Il se peut, par exemple, que ce soit une représentation mentale, que les représentations mentales soient identiques à des entités physiques dans le cerveau, et que le corps phénoménal soit, par conséquent, une entité physique dans le cerveau. Ou bien, on pourrait être dualiste et accepter que le corps phénoménal ne soit pas physique. Les deux interprétations ont des avantages et des inconvénients, dont il n'entre

⁶ On appelle énantiomorphes deux solides qui ont la même description géométrique, abstraction faite des différences dues à leur symétrie. Ainsi, la main gauche et la main droite sont approximativement énantiomorphes.

pas dans mon propos de discuter ici. Faute d'une meilleure définition, je retiendrai celle que j'ai indiquée plus haut: le corps phénoménal est l'individu dont les parties pourraient toutes être des membres fantômes.

Si l'argument que je présenterai est correct, il sera légitime d'introduire une telle entité dans notre ontologie. L'argument concernera l'explication d'une capacité humaine, celle de distinguer entre la gauche et la droite. Je tâcherai de montrer qu'il n'y a pas de meilleure explication de cette capacité que celle qui fait référence à un corps phénoménal. Si c'est le cas, alors je crois qu'il faut accepter à la lettre la quantification sur l'entité prévue par la théorie que j'avance. Je m'en tiens donc au principe méthodologique d'après lequel il faut accepter jusqu'à nouvel avis l'existence d'une entité si la théorie qui quantifie sur cette entité est vraie, ou bien si elle peut résoudre des casse-têtes qui ne sont pas traitables par des théories rivales. Et la théorie qui introduit le corps phénoménal est en mesure, mieux que d'autres me semble-t-il, de rendre compte de la capacité en question.

De certains types de concepts. Voici à présent une série de thèses (qui ne me paraissent pas sujettes à controverse) relatives aux façons de classer les concepts:

(1) Les concepts (corporels) qui structurent le contenu de la tentative de faire un mouvement sont des concepts intrinsèquement fonctionnels ou dispositionnels, en ce sens qu'ils spécifient une certaine fonction ou une disposition qui peut être accomplie ou actualisée par une partie du corps. Le concept d'une partie de notre corps spécifie la fonction que cette partie peut accomplir, et n'est pas seulement le concept d'un certain objet matériel avec telles et telles propriétés non fonctionnelles (il s'agit là de la moitié de la thèse de McGinn que je partage). Un concept est fonctionnel (ou dispositionnel) si les conditions de son application sont exprimées contrefactuellement.

(2) Les concepts peuvent être clairs ou obscurs, distincts ou confus. Par exemple, nous n'avons pas d'accès distinct aux propriétés physiques que nous saissons par le moyen de nos concepts des couleurs, mais ces derniers sont pour nous tout à fait clairs, en ce sens qu'ils nous servent à classer pertinemment les couleurs. Il en va de même pour certains concepts fonctionnels: nous savons imparfaitement ce que c'est que d'être une machine à coudre (notamment parce que cette propriété peut être exemplifiée de plusieurs façons), mais nous classons facilement des objets dans la catégorie des machines à coudre en nous basant sur les caractéristiques des produits qui résultent de certaines applications de ces machines à des morceaux de tissu.

(3) Un concept peut être singulier (c'est-à-dire *de re* ou russellien). On s'accorde à dire qu'une *proposition* singulière (ou *de re* ou russellienne) est le couple $\langle A, P \rangle$, ou le n-uple $\langle A_1, \dots, A_n, R_n \rangle$, qui est vrai si l'individu A a la propriété P , ou si les individus A_1, \dots, A_n sont dans la relation R_n . Les *propriétés* P et R peuvent elles-mêmes avoir une structure singulière ou russellienne, ainsi qu'on le voit, par exemple, avec la propriété d'être à un mètre de Paul. Les concepts singuliers sont ceux qui expriment des propriétés singulières⁷.

(4) Il y a des concepts de propriétés individuelles (comme par exemple le concept exprimant la propriété d'être *le gris de cette table*), comme il y a des concepts de propriétés générales (comme celui qui exprime la propriété d'être *un oncle*).

(5) Un concept peut être intrinsèquement subjectif. Il s'agit d'un concept qu'il nous est impossible d'analyser en utilisant des concepts qui négligent le côté subjectif de l'expérience. C'est le cas des concepts des *qualia*, qu'ils soient chromatiques ou spatiaux ou encore, comme je le montrerai plus tard, fonctionnels.

Justification de certaines distinctions. Il importe de distinguer les points (3) et (4). Une propriété singulière n'est pas forcément une propriété individuelle; et un concept singulier n'est pas forcément un concept qui exprime une propriété individuelle. Etre à un mètre de Paul est une propriété qu'aura n'importe quel objet convenablement situé. Mais être le gris de cette table est une propriété que cette table seule peut avoir. (Dans le premier cas nous utilisons nécessairement une phrase ouverte, dans le second une description définie⁸.)

En second lieu, un concept fonctionnel peut être singulier ou non singulier. Par exemple, le concept de pouvoir bouger est non singulier, alors que le concept de pouvoir arriver à Rome est singulier. Certes, si un concept fonctionnel est singulier, il ne l'est pas nécessairement dans le sens dans lequel on dirait que les concepts des sortes naturelles contiennent des éléments indexicaux; puisque, par exemple, le concept de mon bras droit n'est pas

⁷ Ainsi BURGE, «Belief *de re*», *Journal of Philosophy*, 74, 1977, p. 338-362 et p. 347: «If an entity lacks *de re* attitudes, we would not attribute to it the use or understanding of language, or indeed propositional attitudes at all». Cf. encore LEWIS, *The Plurality of Worlds*, Oxford, Blackwell, 1986, p. 57; et BENNETT, *Events and Their Names*, Oxford, Blackwell, 15 p.

⁸ Un cas douteux est celui des emplois fonctionnels des descriptions définies (je dois cette suggestion à François Récanati). 'La distance par rapport à Paul' varie avec les mouvements de Paul. Je crois qu'on peut remplacer cet emploi par un usage non fonctionnel moyennant une paraphrase.

uniquement le concept de quelque chose qui peut effectuer ceci→ (j'indique ici un geste que fait mon bras droit).

Ensuite, il y a des concepts fonctionnels qui sont tout à fait clairs et distincts, comme le concept de levier. Mais la plupart des concepts des artefacts et des parties du corps ne le sont pas. Vous pouvez n'avoir aucune idée de la façon dont fonctionne une cafetière, et vous pouvez toutefois demander qu'on vous cherche ce qui satisfait la phrase: «n'importe quel objet qui peut faire ceci→ » (et vous désignez le processus de production d'un café). De même, vous pourriez désirer qu'on substitue à votre bras une chose qui puisse faire ceci→, et qui soit soumise à votre volonté.

La nature des concepts de corpore. J'ai suggéré qu'un concept peut être fonctionnel sans être général. A présent, je voudrais présenter un argument pour montrer que les concepts *de corpore* sont singuliers, tout en étant fonctionnels. Mon argument s'appuiera en partie sur le texte célèbre de Kant, «Du premier fondement de la différence des régions dans l'espace» (1768). Voici mon argument:

(1) Il existe des actions intrinsèquement orientées, des actions qu'on ne peut décrire sans utiliser les concepts de gauche et de droite.

(2) Certaines actions orientées ne peuvent être accomplies que par l'une des deux parties énantiomorphes du corps. Ainsi, chacune des deux parties énantiomorphes peut être définie par rapport à une classe d'équivalence d'actions orientées.

(3) Les concepts de gauche et de droite sont singuliers. Ils ne peuvent pas être spécifiés par une phrase ouverte qui ne fasse pas à son tour usage des concepts de gauche et de droite. Et la meilleure explication de cette impossibilité est de supposer qu'ils sont des concepts exprimant des propriétés relationnelles qui incluent essentiellement un individu.

(4) Notre concept de notre bras droit est le concept (fonctionnel) d'un bras qui peut accomplir des actions appartenant à une classe d'équivalence d'actions orientées.

(5) Le contenu de la tentative de lever le bras droit inclut les concepts de gauche ou de droite. [Cette thèse suit de (4).]

Et donc:

(6) Le contenu de la tentative de lever le bras droit inclut des concepts singuliers. [Cette thèse suit de (5) et (3).]

La thèse (6) est la conclusion désirée. Mais il y a encore quelques conséquences plus ou moins directes:

(7) Comme il est peu plausible de fonder la maîtrise des concepts de gauche et de droite sur une familiarité avec les parties droite et gauche de l'espace physique, il semble correct de soutenir qu'elle dépend de notre

familiarité avec des individus phénoménaux, c'est-à-dire avec les parties de notre champ sensoriel ou kinesthésique.

(8) L'objet qui donne le caractère singulier aux concepts *de corpore* est une partie du champ sensoriel.

(9) Nos tentatives de mouvoir notre corps physique, ou une de ses parties, portent toujours aussi sur le corps phénoménal ou une de ses parties.

II. Discussion des prémisses

A présent, je voudrais commenter et justifier les prémisses de cet argument. Quant à la première prémissse (*Il y a des actions intrinsèquement orientées, des actions qu'on ne peut décrire sans utiliser les concepts de gauche et de droite*), il existe évidemment des actions qui sont telles. Par exemple, l'action de jouer au piano la gamme qui clôture la polonaise en la bémol de Chopin. Il est clair que pour réussir à la jouer de droite à gauche il faudrait se coucher sur le piano.

La seconde prémissse affirme que *certaines actions orientées ne peuvent être accomplies que par une parmi deux parties énantiomorphes du corps*. Or, même s'il y a des actions orientées qui sont effectuées par la totalité du corps, ou par des parties du corps qui sont symétriques par rapport à l'axe tête-pieds, il existe aussi des actions réalisables seulement par l'une parmi deux parties énantiomorphes du corps, et qui le sont en vertu du fait que cette partie est droite ou gauche⁹. Considérez l'action de faire coïncider parfaitement la surface de votre main droite avec la surface d'un gant droit non élastique. Vous ne pouvez le faire correctement qu'avec la main droite. En guise de confirmation indirecte, pensez à la difficulté qu'on rencontre à tourner la poignée de la porte avec la «mauvaise» main¹⁰.

Passons à la troisième prémissse (*Les concepts de gauche et de droite sont singuliers*), qui est la thèse centrale de mon propos et exige une justification étendue.

C'est un fait bien connu que les concepts de gauche et de droite sont irréductibles. Ils ne peuvent être spécifiés par une phrase ouverte (partout) qui ne fasse à son tour usage des concepts de gauche et de droite. On ne

⁹ Y a-t-il une condition de non-trivialité à satisfaire? Serrer le poing droit satisferait trivialement à cette condition.

¹⁰ On pourrait objecter que cette partie de la discussion est probablement redondante. Si nous n'avions pas de parties énantiomorphes, il nous suffirait de spécifier des *fonctions* énantiomorphes, comme se tourner vers la droite ou vers la gauche. Mais pour des raisons de simplicité, fondons-nous sur le fait contingent d'avoir des parties énantiomorphes.

peut distinguer un objet de son double énantiomorphe sans utiliser les concepts de droite et de gauche. On ne peut faire une distinction entre la main gauche et la main droite qui ne s'appuie pas sur les concepts de gauche et de droite.

Cette irréductibilité des deux concepts a un fond d'irrationalité, que Kant a essayé d'expliquer par le caractère *absolu* de l'espace¹¹. L'argument qu'il utilise pour montrer que l'espace est absolu se ramène précisément à la suggestion de considérer la propriété d'être gauche et la propriété d'être droit d'un objet parmi un couple d'énantiomorphes comme des *relations* que cet objet entretient avec deux régions de l'espace qui sont, elles, respectivement la partie droite et la partie gauche de l'espace. (Dans ce dernier énoncé, «droite» et «gauche» sont des prédicts exprimant des propriétés primitives et intrinsèques de l'espace, ce qui permet d'éviter la circularité de la définition). Dès lors, un objet n'est pas énantiomorphe en lui-même, ou par rapport à un autre objet, mais seulement par rapport à l'espace. Selon Kant, puisqu'il s'agit là du fondement le plus simple de la distinction entre la main gauche et la main droite, de même qu'entre tout objet d'un couple d'énantiomorphes, il faut simplement l'accepter pour cette raison.

Mais l'argument de Kant exige une discussion plus approfondie. Je vais d'abord expliciter sa structure générale, en me fondant sur un article de James Van Cleve¹². D'après Kant:

- (i) Il n'y a que trois façons dont une main peut être gauche ou droite. Elle peut être gauche ou droite: en vertu (i.1) des relations internes entre ses parties; ou bien en vertu (i.2) des relations externes entre elle-même et un autre objet physique en dehors d'elle; ou bien en vertu (i.3) de ses relations à l'espace absolu physique.
- (ii) Mais une main n'est pas gauche ou droite en vertu de (i.1), car ces relations internes sont les mêmes pour la main droite et la main gauche.
- (iii) Une main n'est pas non plus gauche ou droite en vertu de (i.2), parce que Dieu aurait pu créer une main droite comme seul objet de l'univers.

¹¹ KANT, «Du premier fondement de la différence des régions dans l'espace» (1768), in S. ZAC (éd.), 1970, *Quelques Opuscules Précritiques*, Paris, Vrin, pp. 91-98; *De mundi sensibilis atque intelligibilis forma et principiis*, 1770, éd. fr. par P. MOUY, Paris, Vrin 1967; «Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée?», 1786, in: *Œuvres Philosophiques*, F. ALQUIÉ (éd.), Paris, Gallimard, 1985, vol. II, pp. 529-552; *Prolégomènes à toute métaphysique future*, § 13.

¹² «Right, Left and the Fourth Dimension», in *The Philosophical Review*, 96, 1987, pp. 33-68.

Par conséquent:

(iv) Une main est gauche ou droite en vertu de (i.3), c'est-à-dire de ses relations à l'espace absolu physique.

Si la conclusion (iv) est vraie, il s'ensuit que les concepts de gauche et de droite sont singuliers. En effet, l'espace absolu et ses parties, constituants essentiels de la propriété exprimée par les concepts mentionnés, sont des individus.

Comme le remarque Van Cleve, l'argument est valide, et pour le contester il faut critiquer les prémisses. Qui accepte la conclusion de l'argument est un absolutiste au sujet de l'espace. Qui rejette la prémissé (iii) adopte une position «externiste»¹³. Qui rejette la prémissé (ii) est un «interniste». Mais qui rejette la prémissé (i), ce que je ferai — a plusieurs possibilités devant lui. (Quant à Van Cleve, il considère seulement la possibilité que la propriété d'être une main gauche ou une main droite soit une propriété intrinsèque, qui ne covarie donc pas avec les propriétés relationnelles entre les parties de la main.)

La solution que je propose consiste à rejeter la *première* prémissé de Kant, car elle est incomplète. En effet, dans le texte de 1768 Kant n'envisage nullement la possibilité que l'espace dont les parties sont les références implicites des concepts de droite et de gauche ne soit pas l'espace réel, mais un espace phénoménal. Il y a ici deux questions qu'il faut distinguer en passant, car l'argument de Kant a un aspect ontologique et un aspect épistémologique. Kant essaie de montrer: (a) ce que c'est que d'être gauche ou droit; et (b) comment nous faisons pour reconnaître qu'une chose est droite ou gauche. Quant au point (b), Kant donne deux conditions de reconnaissance. D'une part, il pense que nous pouvons utiliser des objets typiquement asymétriques pour faire la distinction. Le corps humain est, au fond, un tel objet, puisque le cœur est à gauche. D'autre part, Kant parle d'un *Gefühl* de droite-té (de dextérité, justement) qui est commun à tous les hommes et qui fournit la distinction en question. Nous remarquons qu'un

¹³ J'utilise le terme «externiste» afin d'éviter une confusion avec la position dite «externaliste» dont il est question en philosophie de l'esprit. Notons que Wittgenstein a pris une position externiste, correspondant au rejet de (iii), dans le *Tractatus* (6.36111). Il pense que les propriétés énantiomorphes peuvent être réduites à la notion de congruence. Deux corps, a et b, sont énantiomorphes s'ils sont congruents après une rotation dans un espace à $n+1$ dimensions (lorsqu'ils ont n dimensions). Mais il faut dire, contre cette position, qu'elle ne rend pas compte de notre concept ordinaire de deux figures énantiomorphes. Car: (a) notre compréhension ordinaire de la différence entre la gauche et la droite ne présuppose pas la maîtrise de la rotation des figures; (b) même si nous avions cette maîtrise pour les cas où $n < 2$, nous ne saurions pas encore ce que cela signifierait que de l'avoir pour des cas où $n > 2$. Qu'est-ce que cela signifie que d'imprimer à un objet tridimensionnel une rotation dans un espace à quatre dimensions?

objet est orienté vers la droite, car nous sommes en harmonie, pour ainsi dire, avec cette caractéristique de l'objet. Certes, ces deux solutions épistémologiques mériteraient d'être mieux analysées, surtout en vue de notre discussion générale sur la nature des concepts *de corpore*. Toutefois, elles laissent entrevoir une façon d'éviter de conclure que l'espace absolu par rapport auquel nous expliquons les concepts de gauche et de droite est l'espace physique. Reprenons ces deux solutions kantiennes. La première solution (le recours à une partie marquée du corps, c'est-à-dire à une partie portant un signe distinctif quelconque), pourrait nous être utile pour défendre la thèse suivant laquelle les concepts *de corpore* sont *de re*, mais elle présente le désavantage de s'appuyer sur des faits contingents (présence de cicatrices ou de grains de beauté). D'autre part, même s'il n'y avait pas d'asymétries dans le corps humain, on pourrait tout de même distinguer le bras droit du bras gauche¹⁴. Quant à la seconde solution, elle semble plus prometteuse que la première. Mais elle fait le jeu de McGinn, car elle introduit un élément sensitif qui pourrait fort bien être général.

On peut modifier la première prémissse de l'argument de Kant en ajoutant aux trois possibilités (i.1) - (i.3) qu'il admet, une quatrième, d'après laquelle une main peut être gauche ou droite en vertu (i.4) de ses relations à l'espace absolu *phénoménal*. De cette façon, notre capacité à saisir le concept de droite et de gauche s'expliquerait par le fait que nous faisons référence à des endroits individuels dans l'espace phénoménal. Suivant (i.4), «droite» et «gauche» sont des noms propres des parties du champ phénoménal¹⁵. Même modifié de la sorte, l'argument de Kant prouverait que

¹⁴ La première réponse de Kant, qui se base sur la contingence de l'asymétrie, a été efficacement attaquée par EVANS (*The Varieties of Reference* (édité par John McDowell), Oxford, Clarendon, 1982, chap. 6: «Demonstrative identification», p. 155 *passim*): «Some people (...) are able to understand the word 'right' only via the rule linking it to the hand they write with (...). But when the terms are understood in this way, they are not suitable for specifying the content of the information embodied in directional perception. No one hears a sound as coming from the side of the hand he writes with, in the sense that in order to locate the sound he has to say to himself 'I write with this hand' (waggling his right hand) 'so the sound is coming from over there' (pointing with his right hand).» Nous ne pouvons attribuer à un sujet la capacité de *reconnaître* la direction d'un son comme conséquence de sa capacité de localiser un son par rapport à une partie 'marquée' du corps. Il n'est pas vrai que les sons arrivent au sujet dépourvus de direction, et qu'ils obtiennent une détermination positionnelle en vertu de leur association à des parties marquées du corps. Cf. G. PITCHER (*A Theory of Perception*, Princeton N. J., Princeton University Press, 1971, p. 189) sur les liaisons entre les positions du champ visuel et les dispositions comportementales.

¹⁵ Arrivé à ce point, n'y aurait-il pas une dernière issue pour le défenseur du caractère général des concepts *de corpore*? — ne peut-il dire que les concepts spatiaux sont intrinsèquement généraux attendu que l'espace n'est qu'un système de relations? Non, car l'argument de Kant exclut justement la possibilité d'une caractérisation purement conceptuelle des concepts spatiaux.

les concepts de droite et de gauche sont des concepts singuliers. Ils incluent une référence à l'espace (ou à des parties de l'espace), ce dernier ne pouvant être conçu que comme un individu. Ces concepts ont une structure similaire à celles des concepts qui expriment des propriétés telles que «être à un kilomètre de Julia Roberts» ou «déplacer la Joconde».

Mais, demandera-t-on: *pourquoi donner la préférence à un espace absolu phénoménal plutôt qu'à un espace absolu réel?* L'enjeu est épisté-mologique. Si l'espace phénoménal existe, il est absolu, et nous avons *directement* accès à ses propriétés monadiques; ses parties nous sont présentées comme intrinsèquement orientées. En revanche, s'agissant de l'espace réel, on ne voit pas du tout où il faudrait aller chercher sa partie intrinsèquement droite, ni par quel signe elle se ferait reconnaître.

On peut penser à *trois exemples d'espace absolu*. Imaginez que la terre ne soit pas ronde, mais plate; imaginez qu'elle corresponde à la façon dont nous la représentent les cartes du monde utilisées à l'école. Sur une terre plate chaque partie serait marquée: l'est et l'ouest, le nord et le sud, et encore le haut et le bas. Si l'espace est absolu comme dans cet exemple, la distinction entre la droite et la gauche correspondrait à celle entre l'est et l'ouest.

On pourrait aussi définir les différences des contreparties non congruentes en se fondant sur les différences entre les parties du champ visuel. Dans cette perspective, la main droite serait définie comme la main qui occupe la partie droite du champ visuel lorsque nous avons les deux bras tendus parallèlement devant nous. On se référerait ainsi à des propriétés intrinsèques et monadiques du champ visuel pour expliquer la maîtrise des concepts de gauche et de droite. Dans ce dernier cas, ce qui joue le rôle d'exemple d'un espace absolu, c'est le champ visuel. Contrairement à l'espace absolu du premier exemple, celui-ci est un espace absolu phénoménal.

Mais vous vous doutez bien qu'un tel exemple n'est pas le plus important pour mon propos. Car — troisième exemple — un aveugle de naissance est capable de distinguer la gauche de la droite. Son espace est celui de la kinesthésie, dans lequel on trouve une représentation à la fois de nos mouvements corporels et des états sensoriels du corps lorsqu'il a accompli ces mouvements.

L'objection adverbialiste. Considérons maintenant une issue apparemment possible pour qui, tout en étant convaincu par l'argument de Kant, n'accepterait pas la conclusion que j'en ai tirée concernant le rôle central de l'espace phénoménal. Un tel opposant peut nier l'existence même d'un champ phénoménal, en recourant à une stratégie adverbialiste.

On a vu qu'il existe, pour Kant, un sentiment (*Gefühl*) particulier de droite-té ou de gauche-té. Si Kant a raison, c'est ce sentiment de droite-té qui nous fait comprendre ce que c'est que d'essayer de lever le bras droit — ce n'est pas notre conception d'une région intrinsèquement «droite» du champ phénoménal. Cette réponse de Kant pourrait donner lieu à une théorie adverbialiste de l'orientation. Celle-ci éviterait toute référence à des individus phénoménaux, en rendant compte adverbialement de notre façon de maîtriser les concepts de droite et de gauche. Il n'y aurait point d'individu intrinsèquement «droit», mais il y aurait des individus *perçus ou intentionnés droite-ment*. L'adverbe «droite-ment» qualifie l'acte, nous dispensant ainsi de faire référence à de prétendues entités phénoménales.

L'adverbialiste, en effet, cherche à paraphraser tout énoncé concernant des propriétés attribuées à un objet sur la base d'une expérience par un énoncé concernant des propriétés de l'expérience elle-même. Ainsi, si vous décrivez une expérience visuelle en disant que vous voyez un cercle rouge, l'adverbialiste vous interprète comme si vous disiez que vous voyez «rouge-ment» et «cerclement». L'avantage d'une paraphrase de ce genre est qu'elle ne mentionne que l'expérience elle-même, sans référence aucune à un objet supposé de l'expérience. Mais un problème surgit dès lors qu'on essaie de paraphraser des énoncés complexes tels que «Jean voit un carré rouge et un cercle bleu». L'adverbialiste devrait le paraphraser ainsi: «Jean voit rouge-ment et carrément et cerclement et bleument». Or, il se trouve que la même paraphrase conviendrait tout aussi bien à l'énoncé complexe différent: «Jean voit un carré bleu et un cercle rouge».

Dans le cas des propriétés d'orientation, on retrouve exactement la même difficulté. Par exemple, si Jean sent le froid à droite et le chaud à gauche, et que vous exprimez cela adverbialement en disant «Jean sent froidement et droitement et chaudement et gauchement», on pourrait interpréter cette formule comme disant que Jean sent le chaud à droite et le froid à gauche, ce qui irait évidemment à l'encontre de vos intentions. La stratégie adverbialiste est donc insuffisante: son pouvoir de discrimination entre des états de choses tout à fait différents est trop faible.

(4) J'en viens, pour finir, à ma quatrième prémissse: *notre concept de notre bras droit est le concept (fonctionnel) d'un bras qui peut accomplir des actions appartenant à une classe d'équivalence d'actions orientées*. Il existe un tableau de Bronzino, peint vers 1546 et se trouvant aujourd'hui à la National Gallery de Londres, qui représente une allégorie. Dans ses *Essais d'iconologie*, Erwin Panofsky identifie le sujet comme une représentation du Temps et de la Vérité qui dévoilent la Luxure, «qu'entourent personnifications et symboles de plaisirs illusoires et de maux trop certains» (p. 126). Un personnage inquiétant du tableau est la jeune fille en robe verte, à droite, qui personnifie la Fraude. Panofsky affirme que c'est

«(...) une figure qui inspire, et tend à inspirer, tout à la fois attraction et répulsion. Sa [= de Bronzino] petite ‘Fraude’... paraît à première vue une charmante ‘jeune fille en robe verte’. Mais la robe ne peut tout à fait dissimuler un corps de poisson, couvert d’écailles, des griffes de lionne ou panthère, et une queue de dragon ou serpent. D’une main, ‘Fraude’ offre un rayon de miel et dans l’autre cache un petit animal venimeux: pour comble, la main qui tient au bras droit (celle qui porte le rayon de miel) est en réalité une main gauche, et la main qui tient au bras gauche, une main droite, de sorte que le personnage offre des douceurs avec ce qu’on croirait être sa ‘bonne’ main, mais qui en fait est la ‘mauvaise’, et cache du venin en ce qu’on croirait être sa ‘mauvaise’ main, mais qui en fait est la ‘bonne’. Nous sommes ici en présence du plus sophistiqué symbole de duplicité perverse qu’ait jamais conçu un artiste et pourtant, fait assez curieux, il s’agit d’un symbole dont à notre époque le spectateur ne prend pas conscience d’emblée» (p. 126).

Le spectateur ne comprend pas d’emblée qu’il a été trompé, et par la Fraude et par le peintre. Une fois le piège dévoilé, il s’aperçoit d’une difficulté à interpréter l’image du corps de la fille. Je crois qu’on peut imaginer ce que ce serait d’avoir le pied droit joint au bras droit, ou la main droite jointe à la jambe droite. Mais il est difficile d’imaginer ce que ce serait d’être à la place de la Fraude, d’accomplir certaines actions avec ses mains, comme, par exemple, de jouer une gamme au piano, de serrer une vis, ou de tourner la poignée d’une porte. La moins mauvaise approximation consiste à s’imaginer agir les bras croisés. Mais cette approximation s’avère insuffisante, car, dans le cas de la Fraude, fonction et proprioception se séparent. Il semble qu’on n’ait pas la moindre conception de la façon dont la perception pourrait contrôler l’action chez elle — car, en dernière analyse, les actions orientées sont toujours contrôlées par des sensations orientées.

Conclusions. Notre concept du bras droit est fonctionnel, mais les fonctions (ou certaines des fonctions) impliquées portent, gravée sur elles, la référence aux concepts de gauche et de droite. Si j’essaie de faire en sorte que Stanley aille à la rencontre de Livingstone, qui est mon bras gauche, comment se fait-il que ma tentative ne puisse être satisfaite par la situation dans laquelle c’est Livingstone qui va à la rencontre de Stanley? McGinn nie — non sans raison — que ce soit nécessairement tel objet matériel particulier (Stanley, mon bras droit) qui est l’objet visé par ma tentative de bouger mon bras droit. Cependant, contre la position de McGinn on a vu que tout ce qui est lié d’une façon appropriée à ma volonté ne pourrait se substituer à ma main droite et être l’objet de ma tentative. Car ce devrait être quelque chose qui est rattaché à mon bras *droit*. Or, dans la spécification même de cet objet ainsi rattaché, c’est-à-dire dans la description qui nous en donne l’essence fonctionnelle (sa propriété distinctive), on retombe inévitablement sur le concept de la droite. Dans un sens faible, il doit s’agir de la main qui est reliée à mon bras droit. Mais alors, comment éliminer le concept de bras droit? C’est le bras qui est

attaché à l'épaule droite, bien sûr, mais qu'est ce que l'épaule *droite*? Il y a ici le risque d'une régression. Cependant, on peut éviter cette régression. Ainsi que le suggère l'argument précédent, la partie droite du corps est la partie dont la représentation occupe la partie droite de l'espace phénoménal. Cette partie est un individu. Il semble bien, par conséquent, que les concepts *de corpore* soient des concepts *de re*¹⁶.

Or, si l'on accepte les points (1)-(5), la thèse (6) suit aisément. Nous aboutissons en somme à la négation de l'hypothèse de McGinn. Mais, chemin faisant, nous avons fait un détour obligé par la notion de champ phénoménal. Celle-ci ne manque pas, toutefois, de soulever des problèmes, tels que ceux qui sont posés par la notion de subjectivité, ou par le type d'intervention que la volonté peut y effectuer. Je vais maintenant examiner certains de ces problèmes, et mettre en lumière davantage, je l'espère, le statut des concepts *de corpore*.

III. Remarques finales

La tentative et son objet. Les thèses (7) à (9) expriment la conviction qu'il faut admettre des individus phénoménaux dans notre ontologie élémentaire de l'action, parce qu'il est difficile de concevoir la maîtrise des concepts de gauche et de droite comme fondée dans la connaissance directe d'une prétendue partie gauche ou partie droite de l'espace physique, et qu'il est simple, en revanche, de présupposer une connaissance directe de la partie gauche ou droite du champ phénoménal. Il s'agit d'un argument tiré

¹⁶ Suivant J. BENNETT («The Difference Between Right and Left», *American Philosophical Quarterly*, 7, 1970, p. 179), l'argument de Kant concerne la droite et la gauche comme différence entre deux figures (le sens *figural*) et non pas par rapport aux directions de gauche et de droite (le sens *directionnel*). Quoi qu'il en soit chez Kant, je pense qu'il y a une relation entre ces deux sens. Car on peut expliquer le sens *figural* par rapport au sens *directionnel*. Si la gauche et la droite sont des propriétés monadiques du champ visuel, on peut décrire la main droite d'une façon qui la distingue de la main gauche, ainsi: si vos deux mains sont ouvertes et tenues verticalement, de telle sorte que vous voyez les paumes de face et que les doigts sont tendus vers le haut, alors la main droite est celle dont le pouce est, par rapport à la main, plus proche de la partie droite du champ visuel.

Notons aussi que: si (1) l'espace phénoménal est absolu; et si, comme le pense Kant, (2) l'hypothèse de l'existence de l'espace absolu fournit la meilleure explication des concepts de droite et de gauche dans le sens *figural*; et enfin, si (3) nous considérons les *directions* de la gauche et de la droite comme subjectives (car elles ne coïncident pas avec celles de l'espace absolu); alors il s'ensuit que l'espace mentionné dans l'explicaiton de la droite et de la gauche dans le sens *figural* est identique à l'espace mentionné dans l'explication de la gauche et de la droite dans le sens *directionnel*.

de l'explication la meilleure, présupposant à son tour un refus de la théorie adverbialiste de l'orientation.

J'ai voulu soutenir la thèse d'après laquelle tout concept exprimant une référence à un mouvement corporel dépend de l'existence d'un individu, et qu'il est donc un concept *de re* ou singulier. Je crois avoir montré que l'individu en question est le corps phénoménal. D'après mon argument, la justification d'une théorie «représentative» de l'action est qu'elle permet, mieux que d'autres, d'expliquer le contenu d'un certain type de tentative.

Comme je l'ai dit plus haut, je laisse ouverte la question de savoir s'il y a d'autres éléments de référence singulière dans la structure de l'action, c'est-à-dire si au moins une partie des descriptions d'actions ne peut se passer d'une référence à un objet (et si, donc, le contenu des tentatives correspondantes ne peut être spécifié sans mention explicite de cet objet). Mais si la description d'une action inclut une référence à un objet (comme, par exemple, dans «la destruction de la Joconde par Jean»), cela n'exclut nullement que la structure de la tentative puisse contenir une référence implicite à une entité intermédiaire. De toute façon, le problème d'un côté externaliste de l'action ne se pose pas nécessairement pour les intentions de bouger une partie du corps.

Par ailleurs, il n'est pas requis que le lien à cet objet phénoménal soit phénoménologiquement accessible à la conscience, ni qu'il soit représenté grammaticalement dans le langage. Pour s'en convaincre, considérez le cas analogue qui se présente dans la théorie représentative de la perception. On explique là des phénomènes tels que les illusions, les hallucinations et les images consécutives en recourant à l'existence d'un objet qui serait perçu immédiatement, et qui serait distinct de l'objet physique mentionné dans le contenu des expériences perceptuelles non hallucinatoires. Et c'est à cet objet intermédiaire qu'on attribue, dans la théorie représentative, des propriétés qu'on ne saurait attribuer à l'objet physique, afin de rendre compte des phénomènes en question. Or, que la théorie représentative de la perception donne lieu à une description de la perception qui n'est pas fidèle à la phénoménologie, c'est tout à fait normal. Le fait même que le sujet n'ait pas conscience de percevoir directement une entité intermédiaire lorsqu'il a une expérience perceptuelle qui porte, lui semble-t-il, directement sur un objet du monde, — ce fait est admis dans l'explication. Car, le fait que la perception soit la perception immédiate d'un objet phénoménal n'est pas représenté dans le contenu de la perception elle-même. De manière générale, il faut que la situation phénoménologique que connaîtrait le sujet si la théorie représentative était vraie soit la même que la situation phénoménologique qu'il vit tous les jours de manière non réfléchie, qui lui semble évidente, et qu'on appelle parfois un réalisme naïf. Précisons que, dans cette théorie, le fait que le sujet perçoit (immédiatement) un objet phénoménal n'exclut pas qu'il perçoive un objet physique; simplement, s'il

perçoit un objet physique, il le perçoit médiatement, c'est-à-dire par le moyen de la perception immédiate d'un objet phénoménal.

Le côté subjectif de l'action. Je voudrais ajouter une remarque qui ne concerne pas l'attribution de concepts, mais la phénoménologie de l'agir. Y a-t-il des *qualia* fonctionnels? Si oui, certains d'entre eux ont une structure singulière ou russellienne. Imaginez que vous n'ayez jamais eu de bras, que vous êtes maintenant devant deux bras mécaniques, et que vous dites: «J'aimerais être pourvu de n'importe quelle chose qui puisse faire ceci →» (en indiquant de la tête la façon dont un bras mécanique s'ouvre et se déplace). Cela ne signifierait pas encore que vous sauriez ce qu'un bras peut faire. Vous ne sauriez pas encore que tenter vous-même. Vous pourriez comprendre ce que c'est pour quelqu'un d'autre d'essayer de lever le bras, mais vous n'auriez aucun accès à la nuance subjective particulière d'une telle tentative. Si votre tentative était générale, vous — qui êtes sans bras — auriez encore pu dire: «Je peux essayer ceci →» (en donnant la même indication avec la tête). Mais McGinn exige une condition de plus: le bras devrait être relié à la volonté d'une façon appropriée. Je suggère qu'il s'agit là de l'élément subjectif, irréductible, de la tentative: son *quale*. Supposez maintenant que vous n'ayez jamais eu qu'un bras (le gauche). Dans ce cas, vous avez une *acquaintance* avec une certaine structure fonctionnelle, mais il vous manque le *quale* de la structure fonctionnelle *orientée* qui corresponde aux actions réalisables par le bras droit¹⁷.

Y a-t-il une notion fonctionnelle et non singulière des concepts de corpore? On peut imaginer que notre corps n'ait pas de parties énantiomorphes. Dans cette hypothèse, y aurait-il encore un sens à introduire une composante sensitive pour expliquer l'action? Des concepts fonctionnels non singuliers ne suffiraient-ils pas? Merleau-Ponty pense que nos tentatives portent sur le corps phénoménal. Il pense d'ailleurs que nos concepts de *corpore* sont purement fonctionnels. Je crois que ces deux thèses sont incompatibles. Mais il existe peut-être une chance de définir un système de concepts dispositionnels d'un bout à l'autre qui ait la complexité logique de nos concepts de *corpore*. Toute spécification de ce que mon bras droit Stanley peut faire inclut une référence explicite ou cachée à ce que d'autres parties du corps peuvent faire. Vous ne pouvez pas décrire votre bras simplement comme la chose qui vous sert à frapper des objets. Car s'il

¹⁷ Il faut éviter l'idée fausse selon laquelle seuls les concepts de droite et de gauche peuvent être singuliers, et non pas ceux de haut et de bas, de devant et de derrière. Ils sont tous *de re*. Par ailleurs, il est raisonnable de relier les concepts des *qualia* fonctionnels de *corpore* à ceux des *qualia* spatiaux et temporels. Le projet d'une action qui inclut le corps est nécessairement un projet avec une articulation spatiale et temporelle. Il se peut aussi que les *qualia* fonctionnels soient surimposés aux *qualia* spatiaux et temporels.

devait vous servir pour vous frapper la tête, il ne pourrait pas être attaché au bout de la jambe (il serait trop court). Supposez donc que vous ayez situé le concept de votre bras relativement au réseau dispositionnel des choses que vous pouvez effectuer avec votre corps. Je pense que la carte holistique de ces concepts serait encore symétrique par rapport aux répliques énantiomorphes. Vous devriez encore avoir recours aux concepts de gauche et de droite¹⁸.

Mais voici une conséquence peut-être inattendue, qui a en tous les cas des ramifications dans plusieurs secteurs de la philosophie de l'esprit. Si les concepts *de re* que nous utilisons pour structurer la tentative font parfois référence à un objet phénoménal, il s'ensuit qu'un concept *de re* n'est pas nécessairement un concept externaliste.

Les concepts que j'ai étudiés ont les caractéristiques suivantes: ils sont *de re*, fonctionnels, clairs, confus et internalistes. En tant que fonctionnels, ils s'ancrent, en dernière analyse, dans un objet privilégié — une partie du corps phénoménal. En cela, ils constituent une classe tout à fait singulière de concepts, et c'est avec raison que nous leurs attribuons une place privilégiée dans notre schème conceptuel.

¹⁸ Naturellement, on peut concevoir que se produise une inversion complète de nos concepts spatiaux, ainsi que des concepts contenant une référence à l'espace (tels les concepts d'actions suggérés par 'viens!', 'bouge!'). «Oscar, cours!» deviendrait ainsi «Oscar, reste!».

